

PROCEDURES DE FACTURATION ET PAYEMENTS

SERVICE PREPAYE

WIRELESS BROADBAND offre un **service prépayé**, pour une durée standard de 1 mois minimum qui commence le premier de chaque mois.

Le Client est facturé tous les premiers du mois, pour le mois en cours et prorata temporis pour les activations ayant eu lieu le mois précédent.

Le Client est facturé en avance pour les souscriptions mensuelles ou trimestrielles de son terminal actif.

En cas de non-paiement, WIRELESS BROADBAND procédera à la suspension du terminal en question.

Le terminal actif pour la première fois durant le mois précédant la date de facturation est facturée pour la durée totale de la souscription, sans calcul au prorata.

La **remise en place** ou la **réactivation du service**, après coupure ou suspension de l'abonnement pour retard ou défaut de paiement, est conditionnée par une opération de réglage du terminal et facturé au tarif en vigueur (**120.000FCFA**) sans oublier la redevance (**mensuelle** ou **trimestrielle**).

L'hébergement du (des) technicien(s) est (sont) à la charge du client.

WIRELESS BROADBAND ne sera pas tenue responsable des **temps d'arrêts éventuels dus à la suspension du service internet causé par un endommagement suite à une attaque de virus et ou d'une baisse de tension du courant électrique.**

Il revient au client de mettre à la disposition de **WIRELESS BROADBAND** :

1 **Onduleur** neuf ou ayant une autonomie de au moins 1h, 1 **prise de terre** en bonne état, 1 rallonge **parafoudre/paratonnerre** pour connecter le modem et que la distribution n'est entravée par aucune interférence, fluctuation ou survoltage.

Le client est sensé prendre toutes les dispositions afin de permettre une bonne alimentation stable et claire de l'énergie.

DATE DE FACTURATION

La facture mensuelle ou trimestrielle est toujours envoyée au client, par **email cinq (5) jours** avant la fin de souscription en cours.

Le tarif de l'abonnement pendant la période initiale du contrat est celui en vigueur au jour de la signature du bulletin d'abonnement.

Le client **reconnait en avoir pris** connaissance.

Une fois le service activé, aucun remboursement n'est possible sauf la caution de garantie en cas de procédure de résiliation par les deux parties.

Toute prestation ou fourniture réalisée à la demande du client et qui ne figurerait pas dans le Contrat fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

Modifications :

Toute **erreur** ou **demande** de modifications doit être rapportée maximum 3 jours ouvrables après réception de la facture.

En cas d'erreur de la part de **WIRELESS BROADBAND**, l'erreur sera corrigée et une nouvelle facture sera émise.

En cas de modifications à la demande du client, celles-ci seront reflétées dans la prochaine facture.

DATE D'ECHEANCE

La facture est à payer dès réception de celle-ci, c'est-à-dire comptant, à la date de facturation.

Etant conscients qu'un virement entre les banques peut prendre quelques jours, nous vous demandons de nous faire parvenir une copie de la preuve de paiement (virement) par email **dès paiement**.

RETARD

En cas de retard, si l'argent n'est pas sur le compte de **WIRELESS BROADBAND** avant le 5^{ème} jour du mois suivant la date de facturation, **WIRELESS BROADBAND** procédera à la **suspension du terminal sans préavis**.

Il en va de même pour tout accès au support de **WIRELESS BROADBAND** : Skype/email/phone

A NOTER :

Aucun équipement ne sera envoyé ou libéré avant **réception du paiement intégral de la pro forma.**

De plus, aucun équipement ne sera envoyé ou libéré tant que **l'entièreté des factures de services du client n'est pas réglée.**

CAUTION OU DEPOT DE GARANTI :

Un dépôt de garantie pourra être demandé au client pour la mise en service et l'activation du terminal.

Il, est remboursé au plus tard dans le mois suivant la résiliation du contrat par les deux (2) parties.

Pour tout abonnement mensuel **une caution de la valeur d'un mois de l'abonnement sera exigée AVANT activation.**

Périodicité :

Le client peut demander d'être facturés pour différentes périodicités : 1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois ou 1 an.

FACTURABLES CONTENU DE LA FACTURE

La facture comprend :

1. Frais d'activation :

- a. Uniques – prix fixe (€/FCFA)

2. Frais de SLA (services) lors de l'activation

- a. Payables rétroactivement après l'activation
- b. Facturés au prorata temporis jusqu'à la fin du mois en cours (de sorte à faire commencer tous les abonnements le premier jour du mois)

3. Frais prépayés pour **abonnements mensuels** relatifs au mois à venir, basés sur la liste des sites actifs au moment de la facturation :

- a. **SLA BUSINESS** : prépayés & prix fixe
- b. **SLA CORPORATE** : prépayés & prix fixe
- c. **SLA CORPORATE PRO** : prépayés & prix fixe

DETAILS BANCAIRES

Les paiements sont à faire sur un des comptes de **WIRELESS BROADBAND** ou par Western Union, MoneyGram et PayPal.

Les paiements peuvent être faits en Francs CFA (UEMOA) et ou en Euro.

Charge :

WIRELESS BROADBAND ajoute **25.000 FCFA de charges bancaires** par facture pour couvrir une partie des frais administratifs de transfert (virement).

Western Union/MoneyGram

Nous acceptons les paiements via Western Union.

Personne de contact à mentionner :

Nafissa ADAMOUI ALI – Niamey / Niger
Tél. : +227 98 1519 40

Par chèque

Nous acceptons les paiements par chèque.

Référence de contact à mentionner :

WIRELESS BROADBAND SARL

Signature du client avec la mention lu et approuvé

Fait le...../...../20....